



PV AG AYN Y 11 Avril 2025

Pour AYN Y, PRESENTS : Françoise COQUELET ROBIN (à Lyon), Thierry BAUD (à Vichy).

Pour AYN Y LYON, PRESENTS : Mourad BAHLIA, Nathalie BLANCHET PONT, Jérémy BLANCHOUD, Laurent CAVIGLIA, Françoise DAUTEL, Caroline IRLINGER, Précilia LAKEHAL, Franck LEBREUT, Christophe LECARDONNEL, Fabrice LESAGE, Arnaud RIGAL, Virginie ROUX, Fanny SAPIN.

REPRESENTES : Jacques DINGUIRARD, Thomas DUFFO, Pierre DUPUY, Franck GUERIN, Philippe HOUËL, Cyril LEPRETRE, Nicolas MAZOYER, Thierry MICHEL, Cyril PARSY

ABSENTS : Patrice TASSART (excusé)

Pour AYN Y VICHY, PRESENTS : Isabelle BOURDEAU, Nicole ROUBELAT, Laure SCHWARTZMANN, Christelle DUMONT-BARDIN, Emilie MARIEN, Pierre MIZZI, Laurent PIOTTE, Daniel GALAZKA, Gaëtan LECLERC, Bruno ROMANOWSKI, Abdullah AVCU, Jean Claude FABRE,

REPRESENTES : Tony RIALLAND (excusé pour raison médicale), Gaëtan LECLERC (arrivé en cours d'AG)

ABSENTS : Quentin CHIGNARDET (excusé), Thierry PEGAND, Jérémy RODDIER, Mathilde VOLAT et Christine TARRE

2/2 Inscrits AYN Y – 22/23 Inscrits AYN Y LYON - 13/19 Inscrits AYN Y VICHY

LA SEANCE EST OUVERTE à 13H00 à LYON et à 13h00 à VICHY

3. Rapport Moral Président AYN Y Thierry BAUD

Voir PDF sur site <https://ayny.fr/>

Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 aout 1901

AYNY - Chez Mr Thierry BAUD – L'Oyasse 10 Route de Lapalisse LE DONJON 03130 – Tel 06 28 09 67 37 - ayny.fr@gmail.com

4. Modification Statuts

- **Vote** : Approuvé à l'unanimité

5. Modification Règlement Intérieur

Modification article 3 : « 2. Présence à 1 réunion de l'Association en tant qu'invité par le « parrain ». Participation en tant qu'invité à un maximum de trois réunions. Après la participation à ces 3 repas, la personne peut adhérer à l'association, ou pas. Dans le cas où elle ne souhaiterait pas adhérer, elle ne pourra plus demander à assister à l'une des réunions AYNY sans en devenir membre actif. ».

- **Vote** : Approuvé à l'unanimité (moyennant cette modification)

6. Rapport Financier 2023 AYNY Françoise ROBIN

- Voir PDF Site <https://ayny.fr/>
- **Vote** : Approuvé à l'unanimité

7. Cotisation et droit d'entrée pour 2025

Cotisation 2025 : 50 €

Droit d'Entrée 2025 : 40 €

Cotisation pour les retraités : 30€

- **Vote** : Contre la cotisation des retraités 23 / Pour 13

Cotisation et Droit d'entrée approuvés à l'unanimité des voix

Cotisation des retraités rejetée et sera donc à 0€

8. Rapport Moral Président AYNY LYON Mourad BAHLIA

Voir PDF sur Site <https://ayny.fr/>

Il n'y a pas de rapport financier pour LYON, Bien que le compte soit ouvert les protagonistes n'arrivent pas faire à coïncider leurs agendas. De ce fait c'est toujours AYNY qui gère les finances de LYON

9. Rapport moral du Président AYNY VICHY Thierry BAUD

Voir PDF sur Site <https://ayny.fr/>

10. Rapport Financier Trésorière AYNY VICHY Thierry BAUD

- Voir PDF sur Site <https://ayny.fr/>

- **Vote** : Rapport Financier approuvé à l'unanimité des voix

11. Modification du Bureau de VICHY suite à démission et candidatures :

Thierry BAUD nommé président AYNV VICHY

Laure SCHWARTZMANN nommée vice-présidente

Nicole ROUBELAT nommée secrétaire

Christelle DUMONT BARDIN nommée au poste de trésorière AYNV VICHY

Françoise COQUELET ROBIN nommée au poste de trésorière adjointe

Adresse du Siège Social à l'adresse du Président

- **Vote** : Modification du Bureau approuvée à l'unanimité des voix

12. 1Modification du Bureau de LYON suite à démission et candidatures :

Président : Arnaud RIGAL

Vice-Président : Laurent CAVIGLIA

Trésorière : Nathalie BLANCHET PONT

Trésorière adjointe : Françoise COQUELET ROBIN

Secrétaire : Caroline IRLINGER

Secrétaire adjointe : Prescillia LAKEHAL

Adresse du Siège Social chez AGOCEM 44B Avenue du CHATER 69 340 FRANCHEVILLE

Vote : Modification du Bureau approuvé à l'unanimité des voix

13. Constitution du Conseil d'Administration AYNV :

Thierry BAUD nommé président CA AYNV

Laure SCHWARTZMANN nommée vice-présidente

Arnaud RIGAL nommée vice-présidente

Françoise ROBIN-COQUELET nommée au poste de secrétaire et trésorière

Caroline IRLINGER Secrétaire adjointe

Nathalie BLANCHET PONT trésorière adjointe

Adresse du Siège Social à l'adresse du Président

14. Site Web

Suite à la création du site internet et à sa maintenance par TUKA, mise en place d'une participation financière mensuelle et égale par les établissements secondaires.

Les établissements secondaires établiront un virement de la moitié de la facture au profit d'AYNY qui se chargera de régler TUKA pour la totalité de la facture. Ceci afin de faciliter la gestion du site pour notre développeur, et membre de AYNV Vichy.

Les nouveaux adhérents ne seront inscrits par AYNV sur le site qu'après règlement des droits d'entrée à AYNV et communication des documents d'adhésions.

Gestion AYNV ET AYNV LYON : Françoise COQUELET ROBIN

Gestion AYNV VICHY : Nicole ROUBELAT

15. Groupes de Travail

Chartre de Qualité

Recrutement

Etant donné les événements qui amènent au redémarrage de l'association Aynv Vichy, la liste des volontaires pour travailler au sein des groupes sera mise en place ultérieurement.

12) Questions diverses :

Points divers abordés :

- **AYNV LYON**

Chacun doit essayer de trouver des sujets à présenter lors de nos réunions

Brainstormer sur 1 sujet, 1 idée, 1 problématique d'une durée de 30mn maximum par séance (Virginie ROUX)

Et pourquoi pas aussi copier un peu le principe de Vichy et faire de temps en temps une soirée chez un membre de l'association

Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 aout 1901

AYNV - Chez Mr Thierry BAUD –L'Oyasse 10 Route de Lapalisse LE DONJON 03130 – Tel 06 28 09 67 37 -
aynv.fr@gmail.com

Prévoir un petit moment pour l'accueil des nouveaux adhérents. (Caroline IRLINGER)

Virginie ROUX va être nommée aux Prudhommes du Tribunal de VILLEFRANCHE et pourra nous apporter son aide si besoin.

Page LinkedIn toujours d'actualité (Prescillia LAKEHAL)

- **AYNY VICHY**

Suite aux échanges au sujet des modifications des statuts il a été évoqué la possibilité de passer d'une année civile janvier – décembre à une année mars – avril. Cette question a été posée car il est problématique de gérer cette AG qui n'a lieu que 3 ou 4 mois après le début de l'année civile.

Est-il possible de changer cela ?

Réponse après concertation : Non ce n'est pas possible

Pour pouvoir voter il faut être à jour des cotisations de l'année ne cours

Même si on approuve les comptes de l'année précédente on vote des décisions pour l'année en cours voir suivantes.

Lors des échanges en fin d'AG, il a été demandé de mettre en place un groupe WhatsApp pour Ayny Vichy, comme c'est le cas à Lyon

Ce groupe a été créé par Thierry BAUD dans les 24 heures.

Un groupe WhatsApp pour le bureau uniquement a été aussi créé.

Fin d'AG à LYON 14H05----- Fin d'AG à VICHY 14h15

Merci à tous les participants pour son bon déroulement

Le Président Thierry BAUD

La Secrétaire Françoise COQUELET ROBIN



Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 aout 1901

AYNY - Chez Mr Thierry BAUD –L'Oyasse 10 Route de Lapalisse LE DONJON 03130 – Tel 06 28 09 67 37 -
ayny.fr@gmail.com